



## Naturalisation après pacs

Par **Tafoukt**, le **20/12/2014** à **16:41**

Bonjour,j avais fait une demande de naturalisation y a 2 ans,et j ai eu un ajournement de 2 ans.la je voudrais renouveler ma demande mais vu q je suis pacsee avec un sans papiers,je me demande si ca va me poser probleme ou non.sachant que cette personne a 5 ans sur le sol Francais,a une promesse d ambuche,et va déposer un dossier de regularisation,est ce q il aura une chance??merci

Par **amajuris**, le **21/12/2014** à **13:23**

bjr,  
entre autres conditions, le demandeur d'une naturalisation française doit être de "bonne vie et moeurs" qui donne lieu à une enquête préfectorale qui porte notamment sur le comportement civique de l'intéressé.  
il est donc possible que le fait que vous soyez pacsé avec une personne en situation irrégulière soit un élément défavorable à votre demande de naturalisation.  
cdt